

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Le rapport annuel de gestion 2007-2008 en un coup d'œil



**Ce document a été réalisé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.**

Coordination

Direction de la planification et des priorités stratégiques

Révision linguistique

Isabelle Tremblay

Photographies

Page couverture : Éric Labonté, MAPAQ

Conception graphique

Morin Communication

Édition

Direction des communications

© **Gouvernement du Québec**

ISBN 978-2-550-53873-8 (imprimé)

ISBN 978-2-550-53874-5 (PDF)



Ce document a été imprimé sur du papier Rolland ST30, contenant 30% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-logo et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Le rapport annuel de gestion
2007-2008
en un coup d'œil



Présentation du Ministère

NOTRE MISSION

Influencer et soutenir l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable

NOTRE VISION

Être un chef de file et un partenaire pour une industrie bioalimentaire prospère et variée, tournée vers la valeur ajoutée, produisant des aliments sains dans le respect de l'environnement et en appui au développement du Québec et de chacune de ses régions.

NOS CLIENTÈLES

- Producteurs agricoles
- Pêcheurs et aquaculteurs
- Transformateurs alimentaires
- Distributeurs d'aliments
- Détaillants en alimentation
- Restaurateurs
- Consommateurs
- Étudiants du domaine agroalimentaire

NOS CHAMPS D'ACTIVITÉ

(y compris ceux des organismes sous la responsabilité du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation)

APPUI PROFESSIONNEL

- Services-conseils aux entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches et de la transformation alimentaire
- Soutien aux agents économiques dans la mise en valeur du secteur bioalimentaire
- Expertise en matière d'innovation scientifique et technologique
- Formation collégiale et professionnelle offerte par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA)
- Promotion de la sécurité des aliments
- Veille économique et commerciale
- Relations fédérales-provinciales et commerciales

ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE

- Contrôle de l'innocuité et de la salubrité des produits agricoles, marins et alimentaires par le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale (CQIASA)
- Protection sanitaire des animaux par le CQIASA
- Protection du territoire et des activités agricoles par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
- Mise en marché collective des produits de l'agriculture et de la pêche par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)
- Enregistrement des entreprises agricoles par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

APPUI FINANCIER

Secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire

- Aide à l'investissement en agroenvironnement
- Aide régionale aux entreprises agricoles et aux entreprises de transformation alimentaire
- Aide à l'amélioration de la santé animale et à la traçabilité
- Appui à la recherche et à l'innovation
- Soutien à la concertation sectorielle et régionale
- Programme de crédit de taxes foncières agricoles
- Assurances et financement agricoles par La Financière agricole du Québec (FADQ)



© Éric Labonté, MAPAQ

Secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

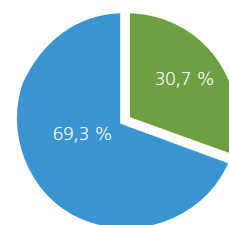
- Financement des entreprises de pêche
- Développement des pêches et de l'aquaculture commerciales
- Financement des associations nationales
- Aide à la concertation
- Appui à la recherche et à l'innovation

NOTRE ÉQUIPE

Le Ministère peut compter sur une équipe compétente et dévouée de quelque 2 046 personnes réparties sur l'ensemble du territoire du Québec, dont près de 70 % en région.

Répartition de l'effectif régulier du Ministère selon la localisation au 31 mars 2008

- Siège social
30,7 %
- Régions
69,3 %



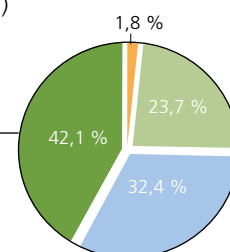
NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2007-2008, les dépenses du portefeuille de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ont totalisé 724,1 M\$ répartis entre le Ministère et les organismes suivants : la FADQ, la CPTAQ et la RMAAQ.

Répartition des dépenses 2007-2008 Ministère et organismes

- FADQ – Transferts : 305,0 M\$ (42,1 %)
- MAPAQ – Salaires et fonctionnement : 171,5 M\$ (23,7 %)
- MAPAQ – Transferts : 234,5 M\$ (32,4 %)
- RMAAQ et CPTAQ – Salaires et fonctionnement : 13,1 M\$ (1,8 %)

Total : 724,1 M\$



Ventilation des dépenses de transfert 2007-2008

	(M\$)
Ministère	
• Prime-Vert (programme d'appui à la stratégie agroenvironnementale)	32,1
• Appui au développement de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des pêches et de l'aquaculture	41,3
• Aide à la recherche et au transfert technologique et appui à la formation	20,3
• Amélioration de la santé animale au Québec et traçabilité	28,6
• Programme de crédit de taxes foncières agricoles	108,9
• Autres crédits de transfert	3,3
Sous-total :	234,5
La Financière agricole du Québec	305,0
Total :	539,5

Répartition des ressources du MAPAQ par orientation du Plan stratégique 2005-2008

Orientation ¹	Dépenses réelles 2007-2008 (000 \$) ²	Effectif régulier ³
Développement économique et régional	265 224,6	891
Sécurité des aliments et santé animale	69 914,9	525
Protection de l'environnement et cohabitation harmonieuse	56 602,7	262
Relations fédérales-provinciales et commerciales	3 880,8	36
Modernisation et qualité des services	Voir la note 4	Voir la note 4
TOTAL	395 623,0	1 714

1. Les ressources ont été réparties de façon approximative en fonction des domaines d'intervention couverts par chacune des orientations du Plan stratégique 2005-2008, auxquelles ont été ajoutées, de manière proportionnelle, les ressources centrales liées à la direction du Ministère et aux services à la gestion.

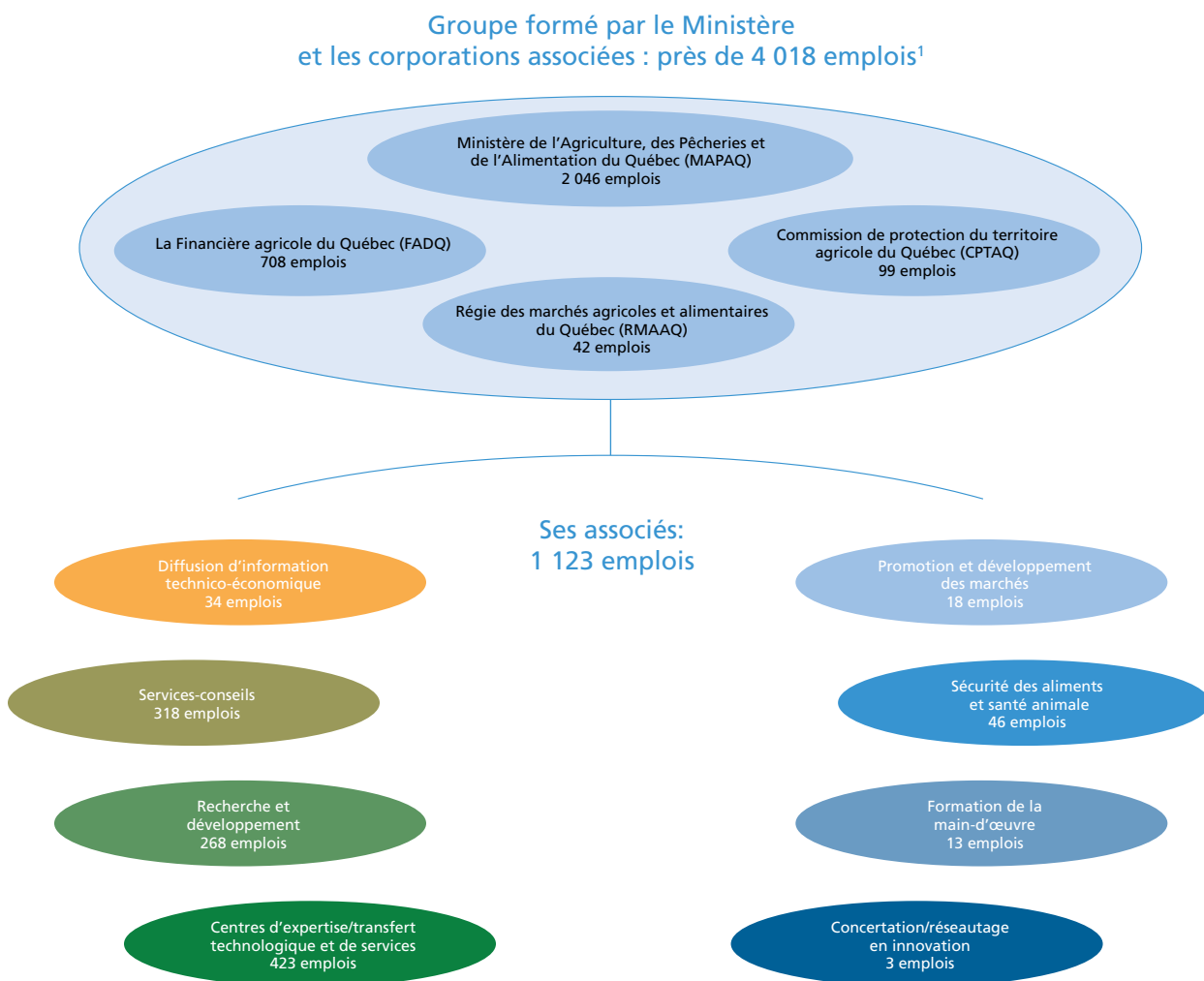
2. Ces dépenses ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations.

3. Ce nombre comprend le personnel régulier au 31 mars 2008. Le personnel occasionnel n'est pas inclus dans cette donnée.

4. Les ressources rattachées à cette orientation touchent également les quatre autres orientations, mais cette fois sous l'angle des façons de faire. Afin d'éviter un double comptage, elles n'ont pas été incluses dans le présent tableau.

NOS CORPORATIONS ASSOCIÉES

Depuis plusieurs années, le Ministère utilise beaucoup la formule du partenariat pour assurer la livraison de produits et services. Cette façon de faire permet d’impliquer le milieu dans la prestation des services qui lui sont offerts. Le Ministère est ainsi associé à 127 corporations autonomes travaillant dans 8 domaines d’expertise. Selon les dernières estimations, ces corporations fournissent quelque 1 123 emplois et produisent un volume d’activité d’environ 99 M\$. Le Ministère investit quelque 32 M\$ par année dans ces partenariats.



1. Ce nombre représente les emplois estimés.

DES DÉMARCHES POUR BÂTIR L'AVENIR

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

Au terme de ses 18 mois de travaux, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) a publié son rapport le 12 février 2008. Créée par le gouvernement du Québec en juin 2006, cette commission avait pour mandat d'établir un état de situation relatif aux enjeux et aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, d'examiner l'efficacité des interventions publiques actuellement en place et de recommander les changements à apporter, compte tenu :

- des défis que posent la compétitivité et les revenus agricoles;
- des attentes sociétales;
- de la mise en valeur des potentiels régionaux.

Pour réaliser son mandat, la Commission a publié un document de consultation, tenu des audiences publiques dans 15 régions et 27 municipalités du Québec, reçu quelque 770 mémoires et témoignages, consulté de multiples experts des secteurs privé et public, et considéré diverses études et analyses, dont certaines commandées par elle-même auprès de chercheurs et de consultants.

Le diagnostic de la Commission est que le secteur agricole et agroalimentaire ne pourra pas faire face aux défis de l'avenir en reconduisant simplement le *statu quo* intégral en ce qui a trait à ses façons de faire. Par conséquent, dans son rapport et ses 49 recommandations, la Commission convie tous les acteurs du milieu agricole et agroalimentaire à s'inscrire dans une démarche de changement pour bâtir l'avenir sur des bases solides qui tiennent compte des enjeux et défis futurs.

En mars 2008, répondant à l'invitation des commissaires, le gouvernement a adopté, pour ce secteur, une vision d'avenir intitulée *La fierté d'en vivre, le plaisir de s'en nourrir*. Grandement inspirée des éléments proposés dans le rapport de la CAAAQ, cette vision mobilisatrice fait appel à la responsabilité du gouvernement et de ses partenaires pour ce qui est d'assurer un environnement d'affaires propice à l'essor d'un secteur agricole et agroalimentaire innovateur, compétitif et durable.

La nouvelle dynamique insufflée par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation repose sur cette vision gouvernementale d'avenir du secteur agricole et agroalimentaire dont la mission première est de contribuer à nourrir la population québécoise tout en tirant profit de son plein potentiel sur les marchés d'ici et d'ailleurs. Ce secteur est reconnu comme multifonctionnel puisqu'en plus de son rôle nourricier, il a des fonctions économique, sociale et d'occupation dynamique du territoire. Il est également pluriel et hautement professionnel, repose sur une culture entrepreneuriale, offre des aliments sains et respecte les principes du développement durable.

Au moment où était dévoilée la vision d'avenir du secteur agricole et agroalimentaire, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a présenté ses principales priorités de travail pour 2008-2009 dans la continuité de ce rapport de la CAAAQ. Ces priorités ont été retenues en raison de leur cohérence par rapport à la vision, de leur effet structurant pour le secteur et de la nécessité de se mettre au travail rapidement. Elles s'articulent autour de trois grands enjeux, à savoir :

- rapprocher le secteur des citoyens et des consommateurs;
- renforcer la capacité concurrentielle des entreprises;
- moderniser les grands piliers de l'agriculture.

Par ailleurs, marquant la volonté gouvernementale d'aller de l'avant avec ce rapport, un engagement financier de 60 M\$ sur 5 ans a été annoncé dans le cadre du Discours sur le budget 2008-2009.

UN MANDATAIRE SPÉCIAL POUR L'AVENIR DU SECTEUR PORCIN

La filière porcine, qui achète 95 % de ses biens et services au Québec, constitue une industrie créatrice d'emplois et de richesse de même qu'un secteur stratégique pour l'économie du Québec et des régions. Depuis plusieurs années, cette industrie traverse des moments difficiles tant du côté de la production que de celui de la transformation.

C'est dans cette optique que, le 19 septembre 2007, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation annonçait la nomination de M. Guy Coulombe à titre de mandataire du Ministère dans le contexte des discussions engagées avec l'ensemble des partenaires du secteur porcine. Grâce à une telle démarche, on espérait développer une vision partagée de l'avenir de l'industrie porcine et, ainsi, assurer sa pérennité.

L'ensemble des acteurs de l'industrie porcine, en l'occurrence les transformateurs, les producteurs, les représentants syndicaux, les fournisseurs d'intrants et les distributeurs, ont été rencontrés à tour de rôle ou en groupe entre septembre 2007 et mars 2008. Les discussions se sont avérées difficiles compte tenu de la situation de crise qui était vécue de façon différente par les partenaires de l'industrie.

M. Coulombe a remis au ministre un avis daté du 3 mars 2008 dans lequel il fait état des positions divergentes des parties, qui constituent un frein à la conclusion d'une entente. Il spécifie en outre que le *statu quo* ne saurait être maintenu. Enfin, il dégage huit éléments de base pouvant faire l'objet d'un consensus et devant être examinés lors de la poursuite des discussions entre les partenaires de l'industrie porcine.

PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR L'INDUSTRIE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Le 29 janvier 2008, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, accompagné de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, annonçait la mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales. Intitulé *Ensemble pour la viabilité de l'industrie*, ce plan englobe 21 actions qui s'articulent autour de 3 grandes priorités, soit la compétitivité des entreprises, la commercialisation des produits marins québécois de même que la concertation des acteurs du milieu et la reconnaissance de l'excellence. À l'enveloppe budgétaire courante allouée aux pêches et à l'aquaculture commerciales s'ajoute un budget supplémentaire de l'ordre de 10 M\$ consacré à la réalisation de ce plan d'action quinquennal. En outre, d'autres ministères contribueront à la mise en œuvre de certaines initiatives.

Rappelons que ce plan d'action fait suite au Forum québécois des partenaires des pêches, qui a eu lieu en novembre 2006 et qu'ont présidé les ministres fédéral et provincial responsables des pêches. Au terme de cette rencontre, les ministres se sont engagés à effectuer un suivi des orientations qui ont fait l'objet d'un consensus. Après le dépôt d'un rapport provisoire au printemps 2007, les chefs de file de l'industrie se sont remis à l'œuvre afin de présenter, à l'automne 2007, des recommandations concrètes sur lesquelles s'appuie le Plan d'action.



© Eric Labonté, MAPAQ

Orientations ministérielles et résultats 2007-2008

La présente section constitue un résumé des résultats de la troisième année du Plan stratégique 2005-2008 du Ministère ainsi qu'un extrait des principales réalisations de l'année 2007-2008.

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL

Appuyer le développement économique du bioalimentaire en partenariat avec l'industrie ainsi que les acteurs gouvernementaux et régionaux.

TOUS LES QUÉBÉCOIS EN BÉNÉFICIENT

- **Des régions prospères, un monde rural et maritime animé d'une grande vitalité** grâce à des interventions ministérielles qui contribuent à la diversification de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture ainsi qu'au développement d'une industrie de transformation alimentaire présente sur tout le territoire.
- **Des entreprises bioalimentaires performantes et concurrentielles dans un marché de plus en plus exigeant** grâce à un meilleur accès à une information de pointe ainsi qu'à des services-conseils adaptés à leurs besoins et spécialisés.
- **Une authenticité garantie pour les produits régionaux et les produits de niche** par un meilleur encadrement des appellations réservées et des termes valorisants.
- **Une industrie bioalimentaire innovante et à la fine pointe du savoir-faire** grâce à des efforts soutenus en matière de recherche et d'innovation technologique engendrés par le partenariat et l'effet de levier des interventions ministérielles.
- **Une main-d'œuvre agricole et agroalimentaire compétente et au fait des grands enjeux de société** grâce à une formation adaptée aux défis de l'heure et spécialisée.
- **Des activités bioalimentaires dont la pérennité est assurée** par l'entrée des jeunes dans le secteur.



© Eric Labonté, MAPAQ

LES RÉSULTATS PROBANTS DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008

Diversification et valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none">• Création ou consolidation de quelque 2 000 emplois et 40 M\$ d'investissements associés aux projets de développement soutenus par le Ministère.
Services-conseils agricoles en région	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation par plus de 12 000 entreprises agricoles, de 2006 à 2008, de services-conseils subventionnés par le Ministère et le Cadre stratégique agricole canadien.• Plus de 33 000 participations d'entreprises aux activités collectives de transfert technologique organisées par le Ministère.
Recherche et innovation technologique	<ul style="list-style-type: none">• Effet multiplicateur de 2,17 exercé par l'investissement du Ministère sur celui des partenaires du secteur bioalimentaire, soit 26,2 M\$ du Ministère pour des investissements de 56,8 M\$ de la part des partenaires.
Formation, main-d'œuvre et relève	<ul style="list-style-type: none">• Remise d'un diplôme d'études collégiales (DEC) à 453 étudiants de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) et du campus Macdonald de l'Université McGill de 2005-2006 à 2006-2007.• Taux de placement des diplômés de 76 % comparativement à 69 % pour l'ensemble des diplômés (DEC) de tous les établissements d'enseignement collégial technique.• InSCRIPTION de quelque 3 200 personnes à une activité de formation continue à l'ITA, pour un total de plus de 5 600 heures.• Dans le cadre de la Politique jeunesse du Ministère, approbation du Plan d'action 2008-2011, volet <i>Relève dans les pêches et l'aquaculture commerciales</i>, et collecte d'information pour la poursuite des travaux du volet <i>Relève en transformation alimentaire</i>.

LES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2007-2008

Le Québec dans votre assiette!

- Dévoilement, en décembre 2007, de la mise en œuvre d'une importante stratégie d'accroissement des achats de produits alimentaires québécois sur le marché intérieur. Un investissement de 14 M\$ sur 3 ans sera consacré :
 - à la promotion et à l'identification des aliments québécois;
 - à l'aide aux entreprises afin qu'elles puissent offrir des produits qui répondent aux attentes des consommateurs;
 - à des mesures visant à faciliter l'accès des entreprises aux réseaux de distribution alimentaire appropriés.

Les poissons et fruits de mer du Québec, choisissez-les, goûtez-les!

- En relation avec le Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales, tenue, en mars 2008, d'une activité de réseautage des pêcheurs, des aquaculteurs, des transformateurs, des restaurateurs et des acheteurs de poissons et de fruits de mer sur le thème *Les poissons et fruits de mer du Québec, choisissez-les, goûtez-les!*
- Présence, en février 2008, du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lors de la 26^e présentation de l'International Boston Seafood Show. Cet événement rassemble près de 18 000 acheteurs et vendeurs du monde entier, ce qui constitue une excellente occasion pour les entreprises de transformation de produits marins du Québec de diversifier leurs marchés d'exportation.

Projet d'investissement de 153 M\$ dans la fabrication d'huile végétale

- Annonce, en janvier 2008, d'une aide financière pouvant atteindre 20 M\$ et offerte à Twin Rivers Technologies – Entreprises de transformation de graines oléagineuses du Québec (ETGO) pour la construction d'une nouvelle usine de broyage de graines de canola et de soya à Bécancour. Cette usine créera 80 postes à temps plein et générera des ventes annuelles de 450 M\$.
- Aide gouvernementale accordée en vertu du Programme d'appui stratégique à l'investissement administré par Investissement Québec. L'analyse sectorielle de cet important projet d'investissement a été réalisée par Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ).

Nouveau programme d'aide pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises agroalimentaires

- Annonce, en mars 2008, du lancement du programme Compétitivité-innovation pour la mise en place de mesures concrètes visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises agroalimentaires québécoises en misant sur l'innovation. Ce programme disposera d'un budget de 15 M\$ répartis sur 5 ans.

Réseaux Agriconseils : au service des entreprises agricoles

- Depuis mars 2006, dans chacune des régions desservies par le Ministère, 14 réseaux régionaux de services-conseils, soit les réseaux Agriconseils, facilitent l'accès à des services-conseils individuels et collectifs à un plus grand nombre d'entreprises agricoles.
- Au cours de leur deuxième année de fonctionnement, les réseaux Agriconseils ont subventionné 3 324 entreprises agricoles pour des services-conseils individuels et collectifs d'une valeur globale de 6,4 M\$, soit 2,8 M\$ investis par le Ministère et 3,6 M\$ provenant des entreprises agricoles elles-mêmes.
- La clientèle bénéficiant des services-conseils subventionnés par les réseaux Agriconseils a augmenté de 17 % par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est particulièrement remarquable dans le domaine de l'encadrement technique, où le nombre d'entreprises bénéficiaires est passé de 1 742 en 2006-2007 à 2 076 en 2007-2008.

Volet *Renouveau* du Cadre stratégique agricole

- Gestion de deux programmes complémentaires à ceux du Ministère pour aider les entreprises à accroître leur rentabilité et à améliorer leurs compétences en gestion : une somme de 7,1 M\$ a été versée en 2007-2008. Ces programmes sont le Programme des services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes ainsi que le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée.
- Gestion du programme Initiative d'appui aux conseillers agricoles avec une aide financière versée totalisant 4,1 M\$ pour la réalisation de 59 projets pendant la période 2005-2008. Ce programme permet notamment d'élaborer des outils d'encadrement, d'information et de réseautage dans le but de faciliter le travail des conseillers agricoles ainsi que la diffusion d'information technico-économique de pointe.

Appui au développement de l'agriculture biologique

- Financement du Conseil des appellations agroalimentaires du Québec (CAAQ) grâce à une convention de 420 000 \$ pour une durée d'un an. Le 1^{er} janvier 2008, le CAAQ est devenu le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).
- Aide financière de 955 244 \$ pour la réalisation de 22 projets dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique (PSDAB), ce qui représente une valeur globale de plus de 1,5 M\$.
- Répercussions tangibles de l'implication du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur le développement de l'agriculture biologique :
 - L'appui au développement de l'expertise et du service-conseil adapté a contribué à la progression du secteur de la production laitière.
 - > Le nombre d'entreprises laitières certifiées est passé de 46 en 2002-2003 à 90 en décembre 2007.
 - > En 2007, le Québec a produit 28,7 millions de litres de lait biologique, soit près du double de la production de 2002.
 - Dans le secteur de la canneberge, l'intervention du Ministère dans le cadre du PSDAB a permis le développement d'une expertise reconnue.

Valacta, le centre d'expertise en production laitière

- Valacta est devenu le centre d'expertise en production laitière pour tout l'Est du Canada après la consolidation, en janvier 2008, des opérations de Valacta et de l'Atlantic Dairy Livestock Improvement Corporation.
- Valacta accueille donc 500 nouveaux producteurs laitiers de l'Est du Canada qui viennent s'ajouter à ses 5 444 clients québécois.

Renouvellement de l'entente avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

- Une entente de 33 M\$ répartis sur 5 ans entre le Ministère et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) a été renouvelée.
- Cette entente permettra à l'Institut de poursuivre la réalisation de son plan stratégique 2006-2010 ainsi que de proposer aux agriculteurs des solutions aux enjeux environnementaux.

Développement et commercialisation des produits marins

- Appui financier de 261 838 \$, sur des investissements totaux de 523 675 \$, à Les Pêcheries Marinard ltée en Gaspésie visant à développer, sur 2 ans, une stratégie de commercialisation pour au moins deux nouveaux produits destinés aux marchés du Canada, des États-Unis et de l'Europe.
- Aide financière de 107 350 \$ à l'entreprise Pêcheries Gros-Cap inc., située aux Îles-de-la-Madeleine, pour l'élaboration d'un projet de développement de nouveaux produits et sa réalisation en partenariat avec l'Institut universitaire professionnel – Qualité des produits agroalimentaires et halieutiques, situé en France. Ce projet vise la conception de différents produits, dont des terrines, des rillettes et des bisques à base de homard, de crabe des neiges, de crabe commun, de maquereau et autres produits marins.
- Appui financier au Groupe alimentaire nordique inc. pour le développement et la commercialisation de produits novateurs comprenant des poissons et fruits de mer d'origine québécoise. Ce projet permettra la création d'une quinzaine d'emplois à temps plein.

Innovation technologique du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

- Collaboration entre une entreprise de Rimouski et l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) pour développer des produits de microalgues, les commercialiser auprès d'aquariums et d'institutions de recherche, pénétrer le marché des écloséries et créer une offre intéressante pour le marché des biotechnologies, principalement celui des produits nutraceutiques.
- Projet de R-D aux Îles-de-la-Madeleine visant à identifier la ou les combinaisons de facteurs biologiques et génétiques influençant le niveau d'affaiblissement de la force d'attachement des moules et les conditions responsables de leur décrochement des structures d'élevage, et ce, afin de proposer des stratégies de récolte contribuant à réduire les pertes.
- Réalisation d'un projet d'adaptation technologique de la méthode dite d'« élevage en boucle d'oreilles » aux conditions de la Basse-Côte-Nord. Cette technologie est utilisée depuis plus de 25 ans par les pectiniculteurs japonais et pourrait permettre aux producteurs nord-côtiers d'abaisser leurs coûts de production et de diversifier leur économie.
- Pour 2008-2011, nouvelle entente de partenariat entre le Ministère et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) avec un soutien financier ministériel de 650 000 \$. Cette entente mettra en œuvre des processus qui permettront d'accroître la valorisation des résultats des projets par l'industrie québécoise et de favoriser son développement, notamment par la valorisation accrue de la biomasse marine, à l'étape de l'émergence au Québec.

Soutien aux exploitations porcines affectées par le syndrome de dépérissement postsevrage

- Annonce, en décembre 2007, de la mise en place d'un programme d'aide spéciale de 17,5 M\$ destiné aux exploitations porcines touchées par le syndrome de dépérissement postsevrage en 2006.

Appui aux exploitations affectées par le nématode doré

- Annonce, en juin 2007, de la mise en place d'un programme d'aide spéciale de 1,2 M\$ destiné aux exploitations productrices de pommes de terre et de cultures ornementales éprouvées par la présence du nématode doré.

Préoccupation constante à l'ITA : l'innovation et le transfert technologique

- Poursuite de nombreuses activités de transfert technologique par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), notamment :
 - la mise en place d'un nouveau centre collégial de transfert de technologie sur les bioproduits, appelé « Biopterre », dans les secteurs de l'agroenvironnement, de l'agroforesterie et du bioalimentaire;
 - la mise en place d'infrastructures de recherche sur le contrôle de la pollution diffuse et sur le traitement des lisiers;
 - l'évaluation de biostimulants utilisés sur les plantes ornementales en serre;
 - la construction d'une nouvelle serre d'expérimentation avec géothermie en partenariat avec l'Université Laval et Hydro-Québec.

Relève en agriculture

- Annonce, le 16 novembre 2007, d'une entente conclue avec la Fondation de l'entrepreneurship, qui s'assure maintenant de la disponibilité d'un service de mentorat d'affaires adapté à la réalité de la relève agricole dans toutes les régions.
- Lancement, en janvier 2008, de la trousse pédagogique *Je prends ma place dans le bioalimentaire*, qui contribue à la promotion et à la valorisation des professions du secteur bioalimentaire tout en répondant aux différents objectifs de formation du premier cycle du secondaire.
- Publication, en janvier 2008, du *Portrait de la relève agricole établie 2006* à la suite de la vaste opération de recensement de la relève agricole établie tenue en 2006. Les informations recueillies portent notamment sur la formation, la démarche d'établissement, les intervenants consultés et le niveau de responsabilité des jeunes agriculteurs dans l'entreprise.
- Publication d'un nouveau guide d'accompagnement intitulé *Réussir votre transfert de ferme* par la Direction régionale Chaudière-Appalaches et plusieurs collaborateurs. Cet outil a pour objet premier de faciliter l'établissement des nouveaux agriculteurs ainsi que le transfert des entreprises agricoles. Il permet également de mettre davantage en valeur l'approche multiservices parmi les entreprises agricoles de la région, et ce, dans le respect de la mission de chacun des organismes qui mènent des activités au profit des exploitations agricoles.



© Éric Labonté, MAPAQ

2. SÉCURITÉ DES ALIMENTS ET SANTÉ ANIMALE

Répondre aux besoins nouveaux en matière de sécurité des aliments et de santé animale par l'amélioration des outils de gestion des risques.

TOUS LES QUÉBÉCOIS EN BÉNÉFICIENT

- **Une offre de produits alimentaires sains** assurée par les services d'inspection des aliments et les programmes de surveillance en place.
- **Un contrôle des risques de contamination associés aux maladies animales** par la surveillance qu'exerce le Ministère relativement au statut sanitaire du cheptel québécois.
- **Une intervention rapide et efficace permettant de circonscrire et de prévenir les problèmes de santé animale et de sécurité des aliments** par l'implantation d'un système de traçabilité.
- **Un meilleur accès aux marchés étrangers pour les produits alimentaires québécois** grâce aux garanties offertes par nos systèmes d'inspection et de traçabilité.

LES RÉSULTATS PROBANTS DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008

Traçabilité	<ul style="list-style-type: none">• Préconsultation du secteur de l'abattage et de la grande distribution sur un projet de règlement concernant la traçabilité des viandes bovines destinées à la consommation humaine. Travaux visant l'élaboration d'un projet de règlement québécois harmonisé avec celui de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour la traçabilité des animaux du secteur porcin.
Surveillance de la santé animale	<p>Consolidation de 100 % des mécanismes de surveillance prévus :</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcement des plans de surveillance des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) et de l'influenza aviaire.<ul style="list-style-type: none">- Surveillance des EST :<ul style="list-style-type: none">> Réalisation de 4 749 analyses sur des cerveaux de vaches, de chèvres, de moutons et de cervidés, dont 3 267 pour la détection de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez des bovins à risque. Ces analyses se sont toutes révélées négatives.- Matériel à risque spécifié (MRS) :<ul style="list-style-type: none">> Réalisation de 2 970 vérifications du retrait du MRS. Mise en place d'une procédure incluant de nouvelles règles de circulation pour les carcasses, de nouvelles fréquences de vérification des établissements et des audits internes.- Surveillance de l'influenza aviaire :<ul style="list-style-type: none">> Réalisation de 2 013 analyses sur différentes espèces aviaires domestiques et sauvages. Participation du Ministère à l'Enquête canadienne interagences sur l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages vivants et en santé.• Participation du personnel du Ministère à une formation visant à accroître le niveau de préparation aux situations de crises en santé animale à la suite de l'introduction d'une maladie actuellement absente du territoire québécois.
Maîtrise des risques alimentaires	<ul style="list-style-type: none">• Charge de risque de « faible » à « moyenne » pour 95,8 % des établissements alimentaires.• Diminution de la charge de risque dans un délai de 12 mois pour 82,6 % des établissements ayant une charge de risque préalablement jugée « moyenne-élevée » ou « élevée ».

LES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2007-2008

Traçabilité dans divers secteurs

- Préparation d'un projet de règlement touchant l'identification et la traçabilité des cervidés.
- Rencontres entre le Ministère, Agri-Traçabilité Québec et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec en vue de l'implantation de la traçabilité de cette filière.
- Travaux d'élaboration d'un projet pilote relatif à l'identification de la laitue de serre et de la laitue de champ et, éventuellement, à l'identification d'autres cultures maraîchères et horticoles.

Participation d'Agri-Traçabilité Québec au développement du système québécois de traçabilité et soutien à l'automatisation des données

- Annonce, en octobre 2007, de l'attribution à Agri-Traçabilité Québec d'une subvention de 7 M\$ échelonnée sur 2 ans et permettant de poursuivre le plan d'implantation de la traçabilité au Québec et de renforcer la sécurité des aliments.
- Annonce, ce même mois, de la mise en œuvre du Programme de soutien financier à l'automatisation du transfert de données. Ce programme vise à faciliter la tâche des personnes qui ont à intervenir dans la chaîne de production et à accroître la fiabilité du système de traçabilité en automatisant les activités de collecte et de transfert des données.

Surveillance et contrôle de la rage du raton laveur

- Adoption, en mai 2007, par le Conseil des ministres du Plan gouvernemental d'intervention pour la surveillance et l'éradication de la rage de la souche virale du raton laveur au Québec. Ce plan est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune de même que le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et les directions de santé publique concernées participent à sa mise en œuvre.

Augmentation des services offerts par la centrale de signalement du Ministère

- Ajout de nouveaux services à la centrale de signalement initialement destinée à la surveillance de l'influenza aviaire, dont les suivants :
 - Accès téléphonique permettant à des établissements ainsi qu'à des intervenants qui n'ont pas accès au système d'identification des animaux par Internet d'obtenir l'information nécessaire au retrait de matériel à risque spécifié (MRS).
 - Renseignements recueillis par des citoyens afin de contribuer à la surveillance de la rage du raton laveur.

Mesures particulières de gestion des risques en cas de crise sanitaire

- Organisation du Forum de coopération et de partenariat franco-québécois sur la sécurité des aliments. Cette activité touche la biosécurité et la gestion des risques en santé animale, plus particulièrement dans le secteur avicole.
- Création d'un comité de travail réunissant des représentants de l'industrie laitière pour les sensibiliser à l'importance de se préparer à une éventuelle crise sanitaire. L'objectif est que les différents secteurs (bovins laitiers et bovins de boucherie, porcs, caprins laitiers et ovins) développent un plan d'urgence qui les prépare à l'apparition d'un cas de fièvre aphteuse.

Renforcement des activités d'inspection

- Amélioration des méthodes d'inspection par l'intégration de la notion de maîtrise. De cette façon, les exploitants et les manipulateurs doivent être en mesure d'évaluer l'impact des gestes posés s'ils veulent minimiser leur niveau de risque plutôt que se baser uniquement sur des aspects de conformité.
- Ajout de 24 personnes dans les activités d'inspection et de contrôle, notamment dans les abattoirs et les usines de transformation de produits carnés.

Activités d'information et saine alimentation

- Sensibilisation des consommateurs en matière de bonnes pratiques de manipulation des aliments par la campagne annuelle de prévention de la maladie du hamburger *Beau! Bon! Bien cuit! Bye-bye bactéries!*
- Réalisation de différentes actions pour contribuer davantage à maintenir les Québécois en santé : formation de base en nutrition pour l'élaboration de menus plus équilibrés, activités de sensibilisation destinées aux entrepreneurs, trousse éducative destinée aux enfants et publication traitant des bonnes habitudes alimentaires pouvant aider à vieillir en santé.



© Éric Labonté, MAPAQ

3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET COHABITATION HARMONIEUSE

Aider les producteurs agricoles et aquacoles à relever les défis de la protection de l'environnement et de la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

TOUS LES QUÉBÉCOIS EN BÉNÉFICIENT

- **Un environnement plus sain** par l'accompagnement des entreprises agricoles et aquacoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.
- **Une meilleure qualité de vie** par des actions qui favorisent la cohabitation harmonieuse en zone rurale.

LES RÉSULTATS PROBANTS DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008

Agroenvironnement	<ul style="list-style-type: none">• Mise en application d'un plan d'accompagnement agroenvironnemental par 10 850 exploitations agricoles, auxquelles s'ajoutent 823 entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement alternatif ciblant de bonnes pratiques jugées prioritaires à l'échelle du Québec.• Entreposage des fumiers dans un ouvrage de stockage adéquat par 87 % des entreprises ciblées par la réglementation d'ici 2010.• Soutien apporté à quelque 3 500 exploitations pour la réalisation d'interventions en matière de réduction de la pollution diffuse ou de cohabitation harmonieuse.
Aquaenvironnement	<ul style="list-style-type: none">• Engagement des entreprises, représentant quelque 24 % de la production aquacole québécoise, à l'égard de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce au Québec 2004-2014.

LES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2007-2008

Mise en place de mesures d'aide à la réduction des gaz à effet de serre

- Dans le cadre du programme Prime-Vert, de nouvelles mesures ont été élaborées pour aider le secteur agricole à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et valoriser la biomasse agricole. Dotées d'un budget de 24 M\$ sur 6 ans provenant du Fonds vert, ces nouvelles mesures procureront, outre la réduction des émissions de GES, d'autres bénéfices environnementaux appréciables, notamment sur le plan de la réduction des inconvénients reliés aux odeurs.

IRPeQ Express✓

- IRPeQ Express✓ est un outil informatique en ligne qui s'appuie sur l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ). Il permet de faire des choix stratégiques de pesticides moins à risque pour la santé et l'environnement et d'effectuer le suivi des risques possibles pour une exploitation agricole. Il en existe maintenant une version adaptée pour les golfs.

Mise en œuvre des dix projets de sous-bassins versants du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010

- Sélection et mise en place de dix projets collectifs locaux dans le cadre du Plan d'action concerté sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse 2007-2010. Ce plan d'action constitue un partenariat entre le MAPAQ, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et l'Union des producteurs agricoles (UPA), avec la participation financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces projets visent à favoriser la conservation des sols et le contrôle du transport des nutriments, des pathogènes et des pesticides vers les cours d'eau et les eaux souterraines.

Plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole

- Élaboration du Plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole dans la continuité du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017 annoncé par le gouvernement du Québec, en septembre 2007, pour contrer le phénomène de prolifération des algues bleu-vert touchant les plans d'eau québécois.
- Pour la mise en œuvre de ce plan, des mesures ont été introduites dans le programme Prime-Vert en vue de permettre le financement des travaux à l'intérieur d'une enveloppe estimée à 145 M\$ sur 10 ans. Les principales étapes de mise en œuvre de ce plan comprennent :
 - l'identification des zones d'intervention prioritaires (1 110 fermes ciblées en 2008-2009);
 - la formation des conseillers en agroenvironnement chargés de l'accompagnement;
 - la bonification de l'aide financière accordée dans le cadre du programme Prime-Vert et l'ajout de nouvelles mesures;
 - le suivi annuel des résultats et de la qualité de l'eau dans les bassins versants témoins.



© Marc Lajoie, MAPAQ

Suivi 2007 du Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec

- Réalisation du Sondage sur les pratiques agroenvironnementales 2007 avec un taux de réponse de 85 % de la part des quelque 5 000 exploitations agricoles consultées. Le Suivi 2007 du Portrait agroenvironnemental des fermes du Québec a permis de mesurer les progrès accomplis par les exploitations agricoles depuis l'établissement de ce portrait en 1998.

Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce au Québec (STRADDAQ)

- Stratégie établie grâce à une étroite collaboration entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et l'Association des aquaculteurs du Québec. Elle vise l'amélioration de la performance environnementale des entreprises piscicoles.
- Production d'un bilan de gestion des trois premières années de la STRADDAQ et diffusion de la version finale parmi les partenaires.
- Consultations par le comité technique de la STRADDAQ pour établir des normes générales pour le programme de suivi environnemental des piscicultures.

4. RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES ET COMMERCIALES

Défendre les intérêts du Québec sur les scènes canadienne et internationale en matière d'agriculture, de pêches, d'aquaculture et d'alimentation.

TOUS LES QUÉBÉCOIS EN BÉNÉFICIENT

- **Une part équitable des transferts fédéraux et le respect des champs de compétence** en appui aux priorités du Québec.
- **Des interventions fédérales mieux adaptées à la réalité québécoise** par des relations soutenues entre les deux ordres de gouvernement et la conclusion d'ententes.
- **La défense des intérêts du Québec** dans le cadre de l'établissement de nouvelles règles commerciales à l'échelle nationale et internationale.

LES RÉSULTATS PROBANTS DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008

Politique agricole canadienne	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts fédéraux au Québec totalisant plus de 1 490 M\$ depuis 2003, en vertu des programmes découlant de la signature du Cadre stratégique agricole du gouvernement fédéral, ce qui représente presque 100 % des sommes prévues ou anticipées d'ici 2008.
Politiques canadiennes des pêches et de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention d'une juste part pour l'industrie québécoise des pêches en ce qui concerne la morue de l'Atlantique de la zone du nord du golfe, le flétan de l'Atlantique, le sébaste, la plie canadienne, le flétan du Groenland sous quota individuel transférable, la crevette nordique de la zone du golfe du Saint-Laurent et le crabe des neiges.
Négociations commerciales et règlement des différends	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions auprès du gouvernement fédéral pour la défense de la gestion de l'offre dans le cadre des négociations agricoles à l'Organisation mondiale du commerce, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - le leadership dans une demande commune du gouvernement du Québec et du gouvernement de l'Ontario auprès du gouvernement fédéral; - la présence du Ministère à Genève aux moments importants des négociations; - le travail avec les producteurs à la défense de la gestion de l'offre. • Soutien apporté aux producteurs laitiers face au gouvernement fédéral en faveur d'un meilleur encadrement des importations d'ingrédients laitiers au Canada et de leur utilisation dans la fabrication de produits laitiers. En 2007-2008, adoption par le gouvernement fédéral d'un règlement sur la composition des fromages qui fixe la quantité minimale de lait nécessaire. • Commerce intérieur canadien. <ul style="list-style-type: none"> - Révision du chapitre sur les produits agricoles et alimentaires de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) : <ul style="list-style-type: none"> > Poursuite des travaux de révision du chapitre sur les produits agricoles et alimentaires de l'ACI. Maintien de la demande faite par le Québec pour exclure clairement la gestion de l'offre et la mise en marché collective. - Renforcement de l'espace économique Québec-Ontario : <ul style="list-style-type: none"> > Consultation des partenaires de l'industrie afin d'établir la position du Ministère concernant le projet de négociation d'un accord de commerce élargi entre les provinces du Québec et de l'Ontario. • Poursuite de la révision de l'entente de commercialisation portant sur la mise en commun de tout le lait. • Soutien apporté aux représentants de l'industrie agroalimentaire face au gouvernement fédéral en faveur d'une intensification du contrôle et de la surveillance des aliments importés. En 2007-2008, annonce par le gouvernement fédéral d'un nouveau plan d'action pour assurer la sécurité des produits alimentaires et des produits de consommation. • Interventions du Ministère auprès du gouvernement fédéral pour s'assurer que les directives concernant la mention « Produit du Canada » soient révisées rapidement de manière que le consommateur soit en mesure de connaître la provenance réelle des denrées qu'il achète. • Avant l'entrée en vigueur du règlement fédéral sur les produits biologiques, poursuite des travaux devant permettre d'ajuster les systèmes existants par rapport à ceux du régime biologique fédéral et de reconnaître les structures en place au Québec.

LES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2007-2008

Ententes intergouvernementales

- Au cours de l'année 2007-2008, le Québec a signé neuf ententes intergouvernementales.
 - En vertu des ententes intergouvernementales, transferts fédéraux au Québec s'élevant à 357,8 M\$, soit 239,6 M\$ selon les ententes signées avant le 1^{er} avril 2007 et 118,2 M\$ en vertu des nouvelles ententes. Une entente signée avec le gouvernement fédéral le 31 mars 2008 permettra le versement d'un montant pouvant atteindre 4,5 M\$ pour des projets de traçabilité menés par Agri-Traçabilité Québec.
 - Entente de principe conclue entre les ministres de l'Agriculture du Canada, lors de leur conférence annuelle tenue à Whistler en juin 2007, en ce qui a trait au processus de renouvellement du CSA, alors entamé depuis plus d'un an. Les ministres ont convenu d'un nouveau cadre quinquennal intitulé *Cultivons l'avenir* qui visera trois objectifs stratégiques, soit un secteur compétitif et innovateur, un secteur qui répond aux objectifs de la société et un secteur qui gère les risques de façon proactive. Cette entente de principe mentionne clairement la notion de flexibilité, répondant ainsi à une attente formulée par le Québec. Elle reconnaît également le système de gestion de l'offre comme programme de gestion des risques.
 - Révision en 2007-2008 de la programmation ayant trait à la gestion des risques agricoles par les gouvernements. Ainsi, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) a été scindé en deux nouveaux programmes, soit Agri-investissement et Agri-stabilité. Le programme Agri-investissement, qui se présente sous la forme d'un compte d'épargne, avait été réclamé par les producteurs agricoles, surtout ceux du Québec. Agri-stabilité est en fait l'ancien PCSRA avec certaines améliorations, dont les premiers 15 % ont été remplacés par Agri-investissement. Pour sa part, le Programme d'assurance-production a été renommé « Agri-protection ».
 - Signature d'un accord permettant la transition entre les programmes du CSA au cours d'une période pouvant aller jusqu'à un an à compter du 1^{er} avril 2008. Au cours de cette période, les parties négocieront les conditions de nouveaux accords et des programmes qui découleront de *Cultivons l'avenir*.
 - Conclusion avec le gouvernement fédéral de l'Accord Canada-Québec établissant le programme du Québec sur l'élimination du matériel à risque spécifié, qui a permis le transfert au gouvernement du Québec de montants fédéraux de 10 M\$. Le Québec a ainsi été en mesure d'élaborer sa propre mesure financière, soit le Programme d'aide à la ségrégation, récupération et disposition du matériel à risque spécifié. Ces montants ont été versés pour aider les entreprises à respecter les nouvelles exigences de la réglementation fédérale et ainsi maintenir la confiance, aux échelons canadien et international, dans les mesures d'atténuation des risques d'ESB prises par le Canada et le Québec.
 - Conclusion avec le gouvernement fédéral de l'Accord de contribution entre le Canada et le Québec concernant la transition des vergers d'arbres fruitiers et des vignobles au Québec, qui permettra le transfert de 4,85 M\$ au gouvernement du Québec. Cette aide du gouvernement fédéral financera une partie des interventions prévues dans le programme Modernisation des vergers d'arbres fruitiers au Québec, doté d'un budget de 16,8 M\$ et mis en œuvre pour appuyer les entreprises dans l'amélioration de leur efficacité et de leur rentabilité ainsi que pour accroître la productivité du secteur.

5. MODERNISATION ET QUALITÉ DES SERVICES

Moderniser les interventions du Ministère dans l'optique d'une amélioration de la performance des programmes et d'une offre de services de qualité.

TOUS LES QUÉBÉCOIS EN BÉNÉFICIENT

- **Des ressources humaines, matérielles et financières bien utilisées** grâce à une gestion rigoureuse des fonds publics.
- **Des relations entre l'État et les citoyens simplifiées** par la prestation de services en ligne.
- **Des activités et services ministériels adaptés aux besoins de la population québécoise.**

LES RÉSULTATS PROBANTS DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2005-2008

Modernisation des interventions	<p>Modernisation complète ou en cours de programmes majeurs (pourcentage de réalisation du plan de révision des programmes) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Programme de crédit de taxes foncières agricoles (100 %).• Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (100 %).• Optimisation des activités du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale (75 %).• Offre de services-conseils en agriculture (100 %).• Services gouvernementaux pour la transformation alimentaire (100 %).• Intervention financière et technologique dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales (94 %).
Services en ligne	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 1 807 000 visites effectuées par quelque 1 295 000 visiteurs sur le portail du Ministère, y compris le site de l'Institut de technologie agroalimentaire et celui d'Agri-Réseau.• Réalisation de quelque 14 060 transactions électroniques sur le site du Ministère.
Qualité des services et planification des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration des plans d'amélioration de services résultant du sondage mené par le Ministère auprès des clientèles en 2007.• Proportion de 95 % de la population interrogée estimant que les aliments en vente au Québec sont sécuritaires.• Poursuite de la planification stratégique de la main-d'œuvre du Ministère, notamment par l'organisation de concours de recrutement et le développement d'une démarche organisationnelle portant sur l'évaluation de la vulnérabilité de ses postes et sur la gestion de ses savoirs.

LES RÉALISATIONS MARQUANTES DE 2007-2008

Nouvelle direction ministérielle pour la coordination des services à la clientèle et de la modernisation

- Création en 2007 de la Direction de la coordination des services à la clientèle et de la modernisation, qui a pour mandat de guider et de coordonner la démarche ministérielle de modernisation, notamment en ce qui a trait à la révision d'une offre de services basée sur une approche clientèle et sur l'utilisation accrue des technologies de l'information. Elle a également comme mandat de coordonner les actions ministérielles se rapportant à la Déclaration de services aux citoyens.

Programme de crédit de taxes foncières agricoles

- En décembre 2007, pour une deuxième année, le Ministère a transmis aux municipalités les données des exploitations agricoles afin qu'en janvier 2008, le crédit de taxes foncières agricoles soit appliqué directement aux comptes de taxes municipales. Les municipalités ont, quant à elles, retourné rapidement au Ministère les données de taxation nécessaires au paiement des montants de crédit. Ainsi, durant la semaine du 21 avril 2008, soit neuf jours avant la date cible, les municipalités recevaient leur paiement. Cette opération a permis au Ministère de respecter son engagement de prendre des mesures pour que les municipalités soient payées le 30 avril 2008.

Modernisation des façons de faire en matière d'inspection des aliments

- Prépublication, en décembre 2007, d'un projet de règlement modifiant le Règlement sur les aliments, visant à rendre obligatoire la formation en hygiène et salubrité pour les gestionnaires de certains établissements alimentaires ainsi que les manipulateurs d'aliments travaillant dans ces établissements. Après la consultation ayant suivi sa prépublication, une version amendée de ce règlement a été déposée au gouvernement du Québec en vue de son adoption finale en 2008.

Modernisation des services gouvernementaux pour la transformation alimentaire

- Organisation par Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ) de deux rencontres du Conseil des entrepreneurs, formé de dirigeants d'entreprises agroalimentaires québécoises.
- Consolidation des mécanismes de collaboration avec son principal partenaire économique, soit le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Modernisation des interventions financières et technologiques dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

- Modification du Programme de soutien financier aux associations nationales du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales pour tenir compte de la dissolution de la Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec.
- Dépôt d'un plan d'innovation 2008-2012 comme cadre stratégique entourant les activités de R-D et d'appui technologique de la Direction de l'innovation et des technologies (DIT).
- Renouvellement de l'appui financier à l'Université du Québec à Rimouski permettant la poursuite du programme de R-D portant sur les biomolécules marines, dont les travaux sont réalisés en partenariat avec le personnel scientifique du Ministère au Centre technologique des produits aquatiques (CTPA), à Gaspé.



© Éric Labonté, MAPAQ

POUR NOUS JOINDRE

Les coordonnées du siège social du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont les suivantes :

200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 4X6
CANADA

Renseignements généraux : 418 380-2110

Sans frais : 1 888 222-MAPA (6272)

Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

Pour en connaître davantage sur les organismes qui relèvent du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, nous vous suggérons de consulter leur site Web.

- La Financière agricole du Québec
www.financiereagricole.qc.ca
- La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
www.rmaa.qouv.qc.ca
- La Commission de protection du territoire agricole du Québec
www.cptaq.gouv.qc.ca

Pour en savoir plus sur la performance du secteur bioalimentaire et sur celle du Ministère, nous vous invitons à consulter la version intégrale du *Rapport annuel de gestion 2007-2008*.



*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*

Québec 